



ACLS·AATC

RAPPORT ANNUEL 2019



ASSOCIATION DES ARPEUTEURS DES TERRES DU CANADA

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Contenu



- 02 Synthèse du rapport
- 03 AATC
- 03 Vision
- 03 Mission
- 03 Bienvenue dans le monde de l'arpentage
- 04 Membres du conseil 2019-2020
- 05 Prix David Thompson
- 06 CNAG 2019 : *Halifax - Porte d'entrée historique du Canada*
- 07 CNAG 2020 : *Perspectives internationales et autochtones pour une gouvernance foncière durable*
- 08 Modifications à la Loi
- 09 Programme de certification des hydrographes du Canada
- 10 GeoEd - portail de téléapprentissage
- 11 Gagnants des bourses d'étude
- 12 Parcours de reconnaissance des titres de compétences des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger
- 13 Plaintes et discipline
- 13 Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG)
- 14 Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique
- 15 Projet d'amélioration des examens (PAE) de l'AATC
- 16 Nouveau livre sur la profession d'ATC



Synthèse du rapport

L'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) a comme vision de devenir chef de file national de la profession d'arpenteur-géomètre et joue un rôle majeur à l'échelle internationale.

Le rôle le plus important de l'AATC est de maintenir l'intégrité du tissu cadastral des terres du Canada tout en protégeant le public canadien contre tout manquement professionnel ou incompétence au sein de la profession d'arpenteur des terres du Canada.

L'AATC a reçu une plainte en 2019. Après enquête par le comité des plaintes, celui-ci a constaté qu'il n'y avait aucune preuve de faute professionnelle ou d'incompétence, de sorte que la plainte a été rejetée.

En 2017, l'AATC a lancé le projet « Parcours de reconnaissance des titres de compétence des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger ». Ce projet a été complété en juin 2019. L'objectif était de mettre en œuvre un nouveau processus simplifié pour évaluer et guider les arpenteurs-géomètres formés à l'étranger (AGFE) afin qu'ils puissent devenir des arpenteurs-géomètres professionnels au Canada.

Les AGFE qui souhaitent exercer la profession d'arpenteur-géomètre au Canada ont maintenant accès à un guichet unique et peuvent entamer le processus à partir de leur pays d'origine. Il donne au candidat plus de certitude sur le processus avant son immigration au Canada.

Le nouveau processus d'évaluation de qualification des AGFE a été mis au point en collaboration avec les dix associations/ordre professionnel de réglementation de l'arpentage et les six universités offrant des programmes de géomatique. L'expérience des professionnels formés à l'étranger sera extrêmement bénéfique à la croissance de notre profession.

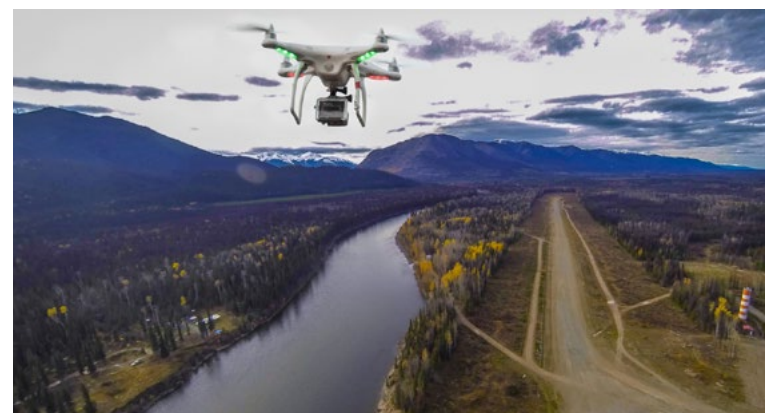
En 2018, toutes les associations d'arpentage et les 6 établissements d'enseignement délivrant des diplômes d'arpentage/géomatique ont lancé un projet pour examiner **l'avenir de l'enseignement de l'arpentage**. Suite à ces travaux préliminaires, le comité en est arrivé à un consensus quant à la direction à donner au projet et sur la nécessité d'un financement afin d'aller de l'avant.

Une demande de financement a été soumise à Emploi et Développement social Canada (EDSC) en avril 2019. EDSC a confirmé en février 2020 que notre concept avait été accepté. L'initiative comporte trois objectifs :

1. *Mettre à jour le programme d'études national pour répondre aux besoins et priorités sociétales changeants et s'adapter à un avenir mû par les changements technologiques ;*
2. *Mettre à jour le processus d'agrément et d'exemption des universités et des collègues ;*
3. *Élaborer une voie claire vers un diplôme canadien en ligne en génie de l'arpentage/géomatique.*

Ce dernier objectif est notre but ultime. Une fois le programme d'études national ainsi que le processus d'agrément et d'exemption mis à jour, la prochaine étape logique consiste à s'orienter vers un diplôme canadien en ligne en génie de l'arpentage/géomatique.

Puisqu'il existe déjà une université en Amérique du Nord qui offre un tel programme, nous comprenons que cela est possible, surtout avec la collaboration de toutes les associations d'arpentage et établissements universitaires délivrant actuellement des diplômes. Nous sommes convaincus que nous pouvons mettre en œuvre un processus d'obtention d'un diplôme en ligne.



AATC :

L'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) est l'organisme national d'attribution de permis pour les professionnels de l'arpentage dans les trois territoires canadiens, les parcs fédéraux, dans les réserves autochtones et sur et sous la surface des océans du Canada. Le titre exclusif attribué à ces professionnels est celui d'Arpenteur des terres du Canada (ATC).

Vision :

L'AATC sera un chef de file et un partenaire estimé dans l'avancement de la profession d'arpenteur-géomètre au Canada.

Mission :

Nous réaliserons notre vision en maintenant notre engagement envers la société et notre rôle d'appuyer la pérennité sociale et économique du Canada.

Nous réaliserons les objectifs de l'Association tels qu'énoncés dans la Loi sur les arpenteurs de terres du Canada. Agissant avec intégrité en toutes choses nous :

1. Réglementerons nos membres et assurerons l'expertise en maintenant à jour des normes nationales, les qualifications et la gouvernance de l'Association.
2. Verrons à l'avancement de la profession en faisant la promotion des contributions de nos membres à la construction et la maintenance du tissu foncier terrestre et extracôtier sur lequel se fonde le Canada ; et
3. Encouragerons les relations coopératives avec d'autres organisations et gouvernements.



ACLS · AATC

Bienvenue dans le monde de l'arpentage

L'arpentage cadastral implique la mesure et la création ou le rétablissement des limites entre des parcelles contiguës (ou adjacentes).

Les arpenteurs-géomètres appliquent les mathématiques, le droit foncier et les plus récentes technologies de mesure à des situations réelles. Ces professionnels sont des facilitateurs pour des industries qui investissent des milliards dans l'économie canadienne chaque année. En raison de leur expertise, les arpenteurs-géomètres sont requis chaque fois qu'il est nécessaire d'établir les limites de nouvelles parcelles de terrain, d'établir des limites d'occupation sur des parcelles de terrain ou de rétablir ces limites.

Conformément à l'article 6 de la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada, l'Association a comme buts :

- (a) *d'établir et de maintenir les normes d'admissibilité et d'exercice des arpenteurs des terres du Canada ;*
- (b) *de régir les arpenteurs des terres du Canada ;*
- (c) *d'établir et de maintenir les normes de conduite, de connaissances et de compétence de ses membres et titulaires de licence de l'Association*
- (d) *de régir l'activité de ses membres et des titulaires de licence ;*
- (e) *de collaborer avec d'autres organisations à la promotion de l'arpentage ; et*
- (f) *d'exercer les autres attributions découlant de la présente loi.*

Membres du conseil 2019-2020



Robert Pinkerton
Président
Calgary, Alberta



Dominique Fecteau
Président sortant
Mont-Tremblant, Québec



Jim Christie
Vice-président
Vancouver, Colombie-Britannique



Philippe J. Breau
Conseiller troisième année
Néguauc, Nouveau-Brunswick



Bob Halliday
Conseiller deuxième année
Massey, Ontario



Max Putnam
Conseiller première année
Corman Park, Saskatchewan



Geoffrey Connolly
Nommé par le ministre
Cornwall, Île-du-Prince-Édouard



Leona Irons
Nommée par le ministre
Curve Lake, Ontario



Jean Gagnon
Arpenteur général
Ottawa, Ontario



Jean-Claude Tétreault
Directeur exécutif de l'AATC
Ottawa, Ontario

Prix David Thompson



Depuis plus de 13 ans, le Prix national de géomatique David Thompson est décerné aux arpenteurs-géomètres afin de reconnaître à l'échelle nationale leurs réalisations et leur excellence dans le domaine de la géomatique au Canada. Le programme a été conçu pour faire valoir les projets qui illustrent l'innovation et la contribution à la société qui caractérisent le travail quotidien des arpenteurs-géomètres qui doivent réaliser avec succès des projets pour le bien-être de tous les Canadiens. Le programme comporte les deux catégories suivantes :

- 1) Projet d'arpentage foncier représentant un défi considérable**
- 2) Projet d'arpentage non foncier représentant un défi considérable**

Les prix ont été présentés lors de la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres à Halifax, Nouvelle-Écosse, le 2 mai 2019.

Projet d'arpentage foncier représentant un défi considérable

Dans cette catégorie, le lauréat était David Attwood d'Attwood Surveys Ltd. pour le projet intitulé « Louisbourg Harbour Survey », Louisbourg, île du Cap-Breton, N.-É.

Dans son projet, David présente des défis et une histoire unique remontant à la préconfédération. Le plan montre également le levé des concessions fédérales de lots de grève et le levé des concessions provinciales d'avant la confédération des lots de grève.

Bien qu'une seule soumission ait été faite dans cette catégorie, le projet a été évalué par le jury et s'est avéré mériter le prix.

Dominique Fecteau (à gauche) remettant le prix à David Attwood (à droite)



Projet d'arpentage non foncier représentant un défi considérable

Dans cette catégorie, le gagnant était Tyler Mikkelson de Caltech Surveys Land Surveying BC Ltd. pour le projet intitulé : « Old Fort Landslide Survey »

Le projet de Tyler s'est effectué suite à une catastrophe naturelle à Old Fort. Caltech a soumis des survols vidéo quotidiens, de la terre dénudée et des surfaces complètes, ainsi que des images orthorectifiées fournissant des informations critiques aux décideurs à mesure que l'urgence se déroulait. Une fois la situation stabilisée, la surveillance du mouvement des glissements a débuté et a fourni des données précises en temps opportun aux décideurs des interventions d'urgence, ce qui a permis aux familles de rentrer chez elles. Un système de surveillance continue a été installé pour alerter les résidents de tout changement à venir.

Les finalistes de ce prix étaient David Andrews de Global Raymac Surveys Inc. pour le projet intitulé : « Drones for Mining Stewardship in Northern Canada » et Rob Yates de McElhanney pour le projet intitulé : « Data capture & modeling of the Coquitlam reservoir ».

Le programme des prix nationaux de géomatique David Thompson est ouvert à tous les arpenteurs-géomètres brevetés qui sont membres d'une association canadienne d'arpentage et qui soumettent des projets qui ont été achevés au cours des trois dernières années. La date limite de soumission est le 15 mars 2021.

Dominique Fecteau (à gauche) remettant le prix à Tyler Mikkelson (à droite)

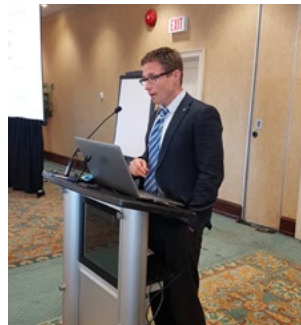


CNAG 2019 : Halifax – Porte d'entrée historique du Canada

L'Association des arpenteurs des terres du Canada et Géomètres professionnels du Canada se sont unis pour tenir une conférence à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 1er au 3 mai 2019 à l'hôtel Delta Halifax. Le thème de la conférence était : « Halifax : porte d'entrée historique du Canada » 150 délégués de partout au Canada ont assisté à la conférence.

Un atelier spécial intitulé « L'évolution des limites de la pratique : En réponse aux changements » a été très réussi. Les systèmes cadastraux et la gestion des terres par les associations subissent actuellement des changements importants au Canada et dans le monde. L'atelier a présenté un aperçu de l'impact actuel et potentiel des changements technologiques, sociétaux et de gouvernance sur les systèmes cadastraux au Canada et a comparé la situation canadienne aux récentes initiatives stratégiques internationales.

L'un des objectifs clés de l'atelier était d'ouvrir un dialogue national et pan-communautaire menant à l'articulation d'une vision stratégique pour la gestion et la livraison du système cadastral de prochaine génération aux Canadiens.



CNAG 2020 : Perspectives internationales et autochtones pour une gouvernance foncière durable

Chaque année, pour se conformer aux exigences statutaires relatives à l'assemblée générale annuelle de l'AATC et au perfectionnement professionnel continu (PPC) de ses membres, l'Association organise des séminaires sur le PPC parallèlement à la réunion nationale. Bien que l'objectif soit de fournir des séances d'informations aux membres de l'AATC, l'Association les rends disponible aux arpenteurs-géomètres des autorités d'arpentage provinciales ainsi qu'aux étudiants actuellement inscrits dans le domaine de l'arpentage. C'est une excellente occasion de réseauter, d'apprendre et de discuter des problèmes et des réalisations liées à l'arpentage dans leurs régions respectives de pratique.

L'édition 2020 de la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres (CNAG) devait se tenir à Mont-Tremblant, Québec, du 19 au 22 mai 2020. Le thème de celle-ci était : Perspectives internationales et autochtones pour une gouvernance foncière durable. Malheureusement, alors que le virus COVID-19 continue de se propager à l'échelle mondiale, l'AATC a décidé d'annuler la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres.

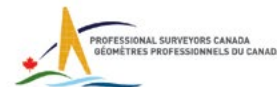
L'édition 2020 allait être un événement international. En plus de collaborer avec Géomètres professionnels du Canada, les groupes suivants allaient contribuer à la fois au programme technique et au nombre de délégués :

- *Groupe de travail de l'administration des biens fonciers (WPLA)*
- *Canadian Geomatics Engineering Conference (CGEC) et*
- *Conseil canadien de géomatique*

Les objectifs généraux du WPLA sont la promotion et l'amélioration de l'administration et de la gestion des terres dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) des Nations Unies. Ses membres sont les autorités nationales d'administration des terres et les autorités apparentées des États membres de la CEE.

Les universités canadiennes qui ont un programme de génie géomatique prévoient tenir leur deuxième Conférence canadienne de génie géomatique.

Le Conseil canadien de géomatique (CCG) est le principal organisme consultatif fédéral-provincial-territorial pour la gestion de l'information géographique. Le CCG se réunit deux fois par an pour discuter des programmes, des développements, de la législation et des questions relatives à la géomatique.



Modifications à la Loi

Des amendements à la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada ont été mis en œuvre en 2012.

La proposition moderniserait la Loi en

- **Améliorant les processus de plainte et de discipline grâce à une plus grande transparence ;**
- **Transférant les responsabilités administratives du Règlement vers les Règlements administratifs ;**
- **Harmonisant les dispositions sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Accord de libre-échange canadien ;**
- **Modifier les incompatibilités entre les versions anglaise et française de la Loi.**

Depuis 2017 jusqu'au début de 2020, le comité des Règlements administratifs et législation de l'AATC et des membres du personnel de la Direction de l'arpenteur général de RNCan ont travaillé à la préparation d'un document de travail expliquant les modifications que le comité juge nécessaires pour traiter les sujets énumérés ci-dessus.

Le projet est désormais entre les mains du gouvernement fédéral pour les prochaines étapes

Programme de certification des hydrographes du Canada

L'AATC a développé un modèle de certification pour les hydrographes et les arpenteurs-géomètres en zones extracôtières, qui a été officiellement reconnu par le Conseil international de l'OHI/ FIG / ICA des normes et compétences pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC). Actuellement, 4 personnes ont obtenu le statut d'hydrographe certifié de niveau 1. Le programme de l'AATC est le deuxième système internationalement reconnu.

La certification pour un hydrographe ou arpenteur-géomètre en zone extracôtière est souhaitable puisque :

- *La certification fournit un cheminement de carrière structuré et reconnu de manière formelle aux arpenteurs-géomètres hydrographes ou extracôtiers.*
- *Elle établit le niveau d'expertise et de compétence de l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier.*
- *Elle garantit que l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier soit au courant des changements technologiques dans ces domaines.*
- *Elle confère au détenteur un profil rehaussé au sein de l'industrie.*
- *Elle prépare l'arpenteur-géomètre hydrographe ou extracôtier à la prochaine expansion globale dans ces secteurs.*



GeoEd – portail de téléapprentissage

Reconnaissant la répartition géographique des arpenteurs-géomètres partout au Canada, l'AATC améliore la prestation du perfectionnement professionnel continu grâce à des initiatives d'apprentissage à distance. Ceci inclut des cours offerts en partenariat avec des associations sœurs, des établissements d'enseignement, le gouvernement et des entreprises privées. Le tout disponible par le portail GeoEd.

Le portail se télécharge actuellement de cours en ligne sur une variété de sujets, disponibles par un simple clic de la souris. Aujourd'hui, plus de 200 cours sont offerts sur GeoEd. Ces cours comprennent des webinaires en direct et interactifs, mais la plupart des cours sont entièrement sous forme d'autoapprentissage avec des vidéos et d'autres documents numériques. Les arpenteurs-géomètres peuvent s'inscrire à n'importe quel cours et le compléter à leur guise.

GeoEd est en voie de devenir l'outil qu'utiliseront les arpenteurs-géomètres partout au Canada afin de rendre les occasions d'apprentissage aussi faciles et accessibles que possible. Visitez GeoEd à :

www.geoed.ca.



Gagnants des bourses d'études

Chaque année, la Fondation de l'AATC attribue des bourses de 1 750 \$ à des étudiants inscrits dans un établissement postsecondaire dans le domaine de la géomatique. Cette année, le comité a choisi les récipiendaires suivants parmi de nombreuses applications prometteuses. Félicitations aux gagnants et merci à tous les candidats!

Gagnants 2019 des bourses de la Fondation de l'AATC par ordre alphabétique :

Andreas Brown

4e année à l'Université de Calgary
Génie géomatique



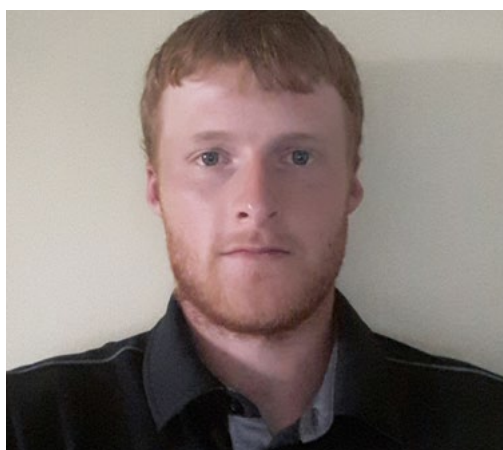
David Borja

2e année à la BCIT
Technologie de génie géomatique



Cody DeRoach

NSCC COGS
Technologie de génie géomatique



Kara Sanford

Université du Nouveau-Brunswick
3e année d'un BSc en *génie*



Visitez notre site Web à <https://www.acls-aatc.ca/students-home/scholarships/> d'informations sur le programme de bourses d'études en géomatique et les conditions d'admissibilité.

Parcours de reconnaissance des titres de compétences des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger



Les arpenteurs-géomètres professionnels canadiens sont regroupés sous 11 associations professionnelles d'arpentage autoréglementées réparties partout au Canada, chacune avec ses propres lois et responsabilités juridiques. Conséquemment, il existait actuellement plusieurs processus d'évaluation de la compétence des professionnels formés à l'étranger (AGFE), mais aucune ressource centrale canadienne permettant à un AGFE d'obtenir de l'information et formuler une demande pour la reconnaissance de ses titres de compétence comme arpenteur-géomètre au Canada.

L'AATC a réussi à obtenir du financement d'Emploi et Développement social Canada dans le cadre du « Programme des titres de compétences étrangers » et a mené à bien ce projet. Le Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG) a commencé à recevoir des demandes des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger (AGFE) depuis l'été

2019.

Les AGFE qui souhaitent accéder à la profession d'arpenteur-géomètre au Canada ont maintenant accès à un guichet unique et peuvent lancer le processus depuis leur pays d'origine. Ceci leur apporte plus de certitude sur le processus avant d'immigrer au Canada. Les possibilités sont maintenant bien réelles qu'un professionnel formé à l'étranger puisse arriver au Canada avec de nombreuses exigences remplies, ce qui pourrait l'aider à contribuer à la société canadienne plus rapidement.

Le nouveau processus d'évaluation des qualifications des AGFE a été mis au point en collaboration avec les 11 organismes de réglementation en arpentage et les six universités ayant un programme menant à un diplôme en géomatique. Il sera géré par le Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres.

Canada

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada (Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers).



Plaintes et discipline

Le rôle le plus important de l'AATC est de protéger le public canadien et le tissu cadastral.

L'Association a reçu une plainte en 2019, soit le 20 janvier 2019.

Le comité s'est réuni le 4 mars et a demandé des informations supplémentaires. Les informations demandées ont été reçues le 8 mars. Le comité s'est réuni une deuxième et dernière fois le 11 mars. Le comité a convenu à l'unanimité qu'il n'y avait aucune preuve de faute professionnelle ou d'incompétence. La plainte a été rejetée.

Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG)

L'AATC continue de fournir des services administratifs et de registraire au Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres. L'AATC possède de bonnes compétences dans les domaines de la gestion des candidatures et des examens et désire continuer de mettre ces ressources à la disposition de la communauté de l'arpentage du Canada.



Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique

En 2018, toutes les associations d'arpentage et les 6 établissements d'enseignement délivrant des diplômes d'arpentage/géomatique par le biais du Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres ont lancé un projet pour examiner l'avenir de l'enseignement de l'arpentage. Suite à ces travaux préliminaires, le comité en est arrivé à un consensus quant à la direction à donner au projet et sur la nécessité d'un financement afin d'aller de l'avant.

Pour continuer à rendre la profession d'arpenteur-géomètre plus réceptive, ouverte et accueillante, il est devenu clair tout au long des travaux sur le projet du Parcours de reconnaissance des titres de compétences des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger (voir la page 12) que le programme d'études national doit être mis à jour. En raison des technologies disponibles aujourd'hui, plusieurs composantes sont désuètes et non représentative du domaine de l'arpentage.

La mise à jour du programme d'études national rapprochera la profession d'arpenteur-géomètre de son objectif avoué de créer un diplôme en ligne en arpentage/géomatique.

Nous devons également élaborer un processus d'agrément nouveau et amélioré pour les programmes actuels et futurs des établissements d'enseignement menant à un diplôme en arpentage/géomatique qui serait plus efficace et conforme aux tendances nationales et internationales. Un diplôme en ligne en arpentage/géomatique est un moyen innovant

d'accéder à des connaissances spécialisées qui bénéficieront à de nombreux groupes. Par exemple, les étudiants canadiens adultes trouvent extrêmement difficile de quitter le travail et de déménager là où un diplôme est enseigné à l'université — ils ont de nombreuses obligations et, dans la majorité des cas, ont une famille. Cela aiderait également les arpenteurs-géomètres formés à l'étranger intéressés à immigrer au Canada, car ils pourraient s'engager à combler les lacunes dans leurs connaissances à partir de leur pays d'origine, réduisant ainsi le temps nécessaire pour atteindre leur objectif d'être arpenteurs-géomètres agréés au Canada.

Une demande de financement a été soumise à Emploi et Développement social Canada (EDSC) en avril 2019. EDSC a confirmé, en février 2020, que notre concept avait été accepté. Une soumission détaillée avec le budget proposé sera présentée à EDSC en juin 2020. Nous attendons une réponse au cours de l'été 2020.



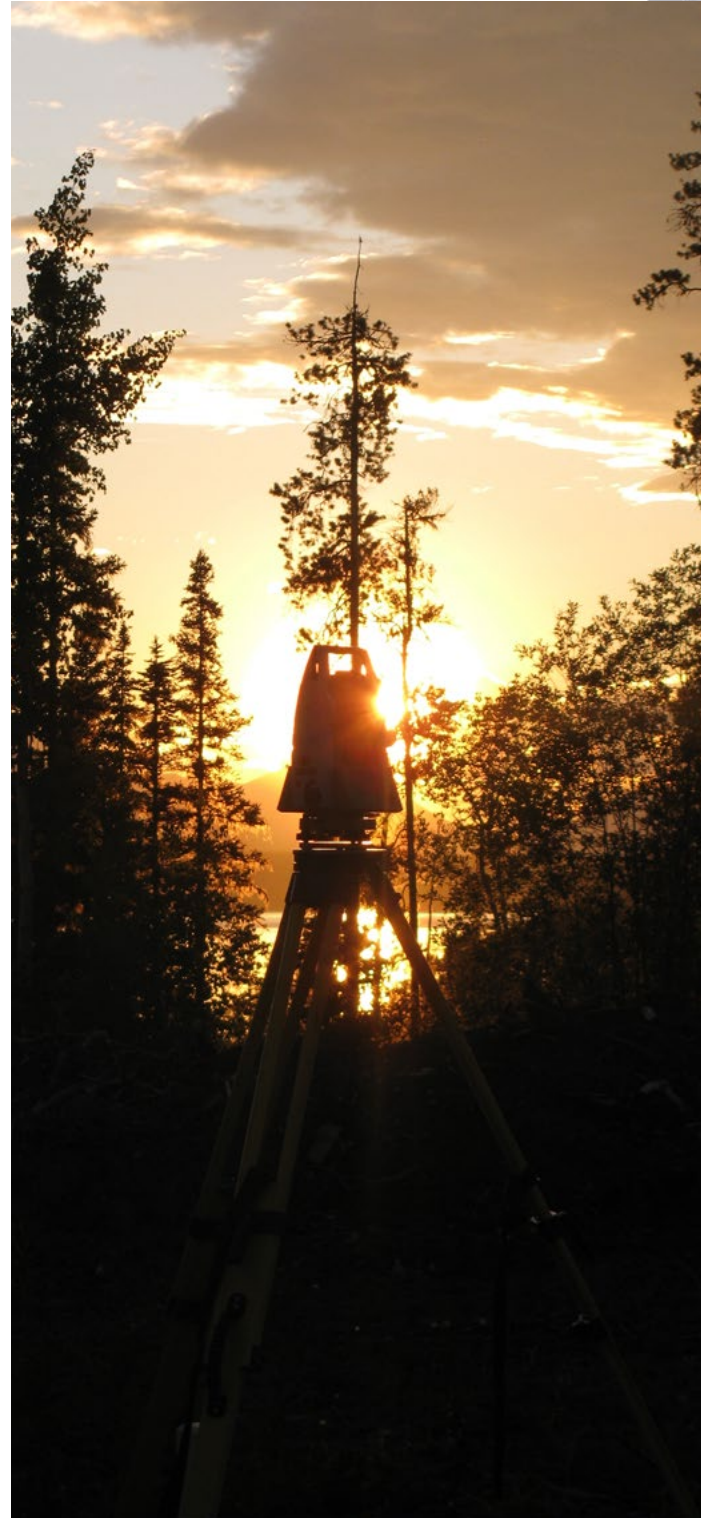
Projet d'amélioration des examens (PAE) de l'AATC

En janvier 2018, l'AATC a lancé un projet visant à améliorer la qualité et l'efficacité de son système d'examen actuel. La réalisation d'un système d'examen plus efficace dans le cadre du projet d'amélioration des examens (PAE) de l'AATC comportait trois objectifs :

- Fournir un mécanisme permettant aux candidats de se préparer et de réussir les examens nécessaires.
- Mettre à jour le matériel didactique et combler les lacunes dans le matériel français.
- Éliminer la séance semestrielle en personne des examens pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'un brevet d'arpenteur-géomètre provincial et offrir une plus grande souplesse à cette cohorte de candidats.

Le projet a été achevé en mars 2020.

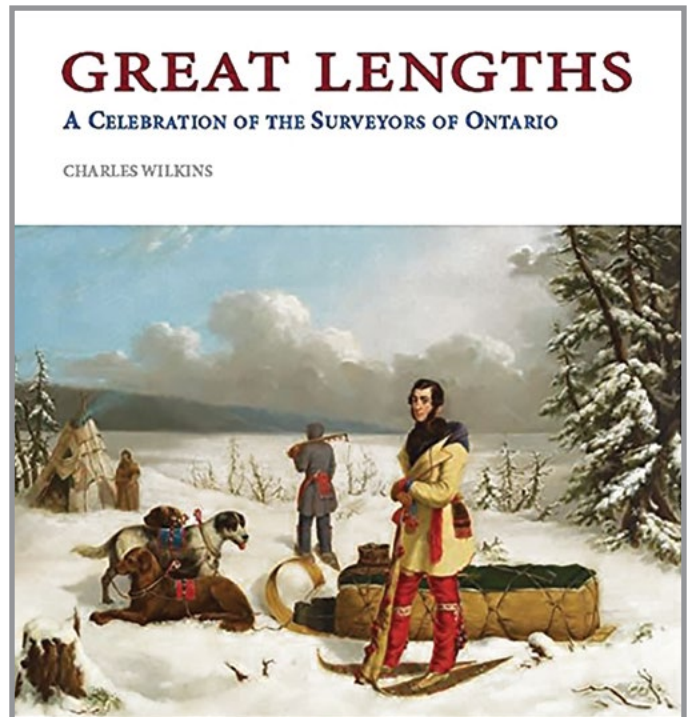
Les candidats à la mobilité de la main-d'œuvre avaient accès à un examen en ligne réparti sur 4 modules depuis le printemps 2018 et maintenant, les candidats n'ayant pas de permis de pratique provincial ont accès à 3 examens en ligne sur demande, éliminant ainsi les 2 séances d'examen en personne.



Nouveau livre sur la profession d'ATC

En novembre 2018, le Conseil de l'Association des arpenteurs des terres du Canada a décidé de procéder à la production de son premier livre sur la profession d'ATC, issu de la plume de l'auteur renommé Charlie Wilkins.

Parmi les publications notables de Charlie Wilkins, mentionnons le livre de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario, *Great Lengths: A Celebration of the Surveyors of Ontario*.



Les grands axes de cette publication de l'AATC porteront sur les régions du Canada qui sont pertinentes aux activités de l'Association, telles que les océans du Canada, les territoires du Nord, les parcs nationaux et les terres des Premières Nations.

De plus, cette publication examinera le rôle crucial des femmes dans le domaine de l'arpentage au Canada.

Les aspects historiques de l'AATC et de ses prédécesseurs, les arpenteurs fédéraux seront explorés, depuis le grand arpentage des terres fédérales de la fin des années 1800 jusqu'aux revendications territoriales actuelles des terres autochtones et des parcs nationaux dans tout le pays.

L'objectif global de cette publication est de fournir une expérience captivante et variée à ses lecteurs. Grâce à l'inclusion d'une variété d'éléments indépendants fascinants qui sont pertinents aux intérêts de l'Association, chaque lecteur pourra trouver du sien dans cet ouvrage qui éveillera la curiosité du début à la fin.

À ce stade, Charlie a terminé ses interviews et se concentre sur l'écriture du texte. Il devait présenter un échantillon de son travail à la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres de Mont-Tremblant, mais l'événement a été annulé.

Cette nouvelle publication sera disponible au printemps 2021.



RAPPORT ANNUEL 2019

ASSOCIATION DES ARPEUTEURS DES TERRES DU CANADA

900 chemin Dynes, suite 100E
Ottawa, Ontario, Canada K2C 3L6
1-613-723-9200

www.acls-aatc.ca